

SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD-EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 11 AVRIL 2025

Afférents au Comité syndical	177
En exercice	177
Dont collège des affaires communes	177
Dont Collège assainissement non collectif	143
Dont Collège assainissement collectif	2
Dont Collège eau potable	27
Date de la convocation	
7 avril 2025	

L'an deux mille vingt-cinq

et le onze avril

à 09h00, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Monsieur Jean-Pol RICHELET, Président

Le Comité Syndical du 4 avril 2025, régulièrement convoqué par courrier du 27 mars 2025 n'ayant atteint le quorum que pour le collège Eau potable, celui-ci a été à nouveau convoqué pour le vendredi 11 avril 2025 conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales afin de délibérer sur l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour.

Nombre de Membres présents collège affaires communes : 08, collège assainissement non collectif : 06, collège assainissement collectif : 01, collège eau potable : 02. Pouvoirs : collège affaires communes : 00, collège assainissement non collectif : 00, collège assainissement collectif : 00, collège eau potable : 00

Date d'affichage

7 avril 2025

Monsieur VAILLANT Jackie est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS 2025

Objet de la Délibération

**ADOPTION DES
BUDGETS PRIMITIFS
2025****DELIBERATION
N° 2025-13**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment ses articles L1612-5 à L1612-7,

Considérant l'exposé de Monsieur le Président et la présentation détaillée, conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur, du budget principal (63900, en M57), du budget annexe de l'eau potable (63902, en M57), du budget annexe de la Régie « assainissement » (63903, en M49) et du budget annexe de la Régie « eau potable » (63901, en M49) faite en séance,

Considérant la présentation synthétique faite par chapitre pour l'ensemble de ces budgets jointe en annexe à la présente délibération,

Le Collège affaires communes :

- Par 08 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention, adopte le budget primitif principal (63900) 2025 du Syndicat, par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement,
- Par 08 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention, adopte le budget primitif de l'eau potable (63902) 2025 du Syndicat, par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement,

Le Collège eau potable :

- Par 02 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention, adopte le budget primitif de la Régie « eau potable » (63901) 2025 du Syndicat, par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement,

Le Collège assainissement non collectif :

- Par 06 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention, adopte le budget primitif de la Régie « assainissement » (63903) 2025 du Syndicat, par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement pour la part qui concerne l'assainissement non collectif,

Le Collège assainissement collectif :

- Par 01 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention, adopte le budget primitif de la Régie « assainissement » (63903) 2025 du Syndicat, par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement pour la part qui concerne l'assainissement collectif,

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.



Le Président
 Jean-Pol RICHELET

après dépôt en Sous-
 Préfecture

Le : 11 avril 2025

et publication ou
 notification

Du 11 avril 2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



COMITE SYNDICAL du 11 avril 2025 : Délibération n° 2025-13 adoption des budgets primitifs 2025

ANNEXES

BUDGET PRINCIPAL (63900) - PRIMITIF 2025			
Fonctionnement			
Dépense	BP	reports votés	Budget total
Ch. - 011 Charges à caractère général	92 400,00	0,00	92 400,00
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	269 400,00	0,00	269 400,00
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	65 440,00	0,00	65 440,00
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	22 500,00	0,00	22 500,00
Recette			
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté	10 954,76	0,00	10 954,76
Ch. - 70 Ventes produits fabriqués, prestations	353 200,00	0,00	353 200,00
Ch. - 74 Dotations et participations	94 200,00	0,00	94 200,00
Balance			
Recettes	458 354,76	0,00	458 354,76
Depenses	449 740,00	0,00	449 740,00
Exédent	8 614,76	0,00	8 614,76
Investissement			
Dépense			
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles	30 000,00	0,00	30 000,00
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	70 000,00	400,00	70 400,00
Recette			
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	612 533,76	0,00	612 533,76
Ch. - 10 Dotation - fonds divers et reserves	0,00	0,00	0,00
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	65 440,00	0,00	65 440,00
Balance			
Recettes	677 973,76	0,00	677 973,76
Depenses	100 000,00	400,00	100 400,00
Exédent	577 973,76	-400,00	577 573,76
Balance générale			
Recettes	1 136 328,52	0,00	1 136 328,52
Depenses	549 740,00	400,00	550 140,00
Exédent	586 588,52	-400,00	586 188,52

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE (63902) - PRIMITIF 2025

Fonctionnement			
Dépense	BP	reports votés	Budget total
Ch. - 011 Charges à caractère général	524 500,00	0,00	524 500,00
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	571 450,00	0,00	571 450,00
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	39 566,85	0,00	39 566,85
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	1 000,00
Ch. - 66 Charges financières	1 000,00	0,00	1 000,00
Ch. - 67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
Recette			
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté	38 027,81	0,00	38 027,81
Ch. - 70 Produits des services, du domaine et ventes divers	214 300,00	0,00	214 300,00
Ch. - 74 Dotations, subventions et participations	912 500,00	0,00	912 500,00
Ch. - 75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
Balance			
Recette	1 164 827,81	0,00	1 164 827,81
Dépense	1 137 516,85	0,00	1 137 516,85
Résultat	27 310,96	0,00	27 310,96
Investissement			
Dépense			
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	6 500,00	0,00	6 500,00
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles	3 000,00	0,00	3 000,00
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	72 000,00	16 000,00	88 000,00
Ch. - 45 Opérations pour compte de tiers			
Articles			
4581-08 Travaux en mandat - Bouconville	70 000,00	165 000,00	235 000,00
Recette			
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	89 020,39	0,00	89 020,39
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	39 566,85	0,00	39 566,85
Ch. - 45 Opérations pour compte de tiers			
Articles			
4582-08 Travaux en mandat - Bouconville	70 000,00	157 000,00	227 000,00
Balance			
Recette	198 587,24	157 000,00	355 587,24
Dépense	151 500,00	181 000,00	332 500,00
Résultat	47 087,24	-24 000,00	23 087,24
Balance générale			
Recette	1 363 415,05	157 000,00	1 520 415,05
Dépense	1 289 016,85	181 000,00	1 470 016,85
Résultat	74 398,20	-24 000,00	50 398,20

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 008-240800912-20250411-C202513-DE

BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT (63903) - PRIMITIF 2025					
Analytique	non collectif		collectif		
Fonctionnement					
Dépense	BP	reports votés	BP	reports votés	Budget total
Ch. - 011 Charges à caractère général	334 800,00	0,00	10 000,00	0,00	344 800,00
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	281 870,00	0,00	5 660,00	0,00	287 530,00
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	82 032,90	0,00	4 500,00	0,00	86 532,90
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	36 000,00	0,00	1 000,00	0,00	37 000,00
Ch. - 66 Charges financières	0,00	0,00	1 800,00	0,00	1 800,00
Ch. - 67 Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	500,00	0,00	6 500,00
Ch. - 68 Dotations aux provisions	44 000,00	0,00	0,00	0,00	44 000,00
Recette					
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté	221 323,80	0,00	0,00	0,00	221 323,80
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
Ch. - 70 Ventes produits fabriqués, prestations	264 000,00	0,00	16 500,00	0,00	280 500,00
Ch. - 77 Produits exceptionnels	288 000,00	0,00	0,00	0,00	288 000,00
Ch. - 78 Reprises sur provisions	34 000,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00
Balance					
Recette	807 323,80	0,00	17 000,00	0,00	824 323,80
Dépense	784 702,90	0,00	23 460,00	0,00	808 162,90
Résultat	22 620,90	0,00	-6 460,00	0,00	16 160,90
Investissement					
Dépense					
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	4 500,00	0,00	4 500,00
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles	1 000,00	500,00	500,00	0,00	2 000,00
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	53 000,00	0,00	63 000,00
Ch. - 45 Opérations pour compte de tiers					
Articles					
4581-1903 Travaux en mandat - réhabilitation anc - SSE	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
4581-2101 Travaux en mandat - réhabilitation anc - SSE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581-2102 Travaux en mandat - AC - Beaumont en Argonne	0,00	101 000,00	0,00	0,00	101 000,00
4581-2401 Travaux en mandat - réhabilitation anc - SSE	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
4581-2501 Travaux en mandat - réhabilitation anc - SSE	240 000,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00
Recette					
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 179,85	0,00	0,00	0,00	1 179,85
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	82 032,90	0,00	4 500,00	0,00	86 532,90
Ch. - 45 Opérations pour compte de tiers					
Articles					
4582-1903 Travaux en mandat - réhabilitation anc - SSE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582-2101 Travaux en mandat - réhabilitation anc - SSE	8 000,00	10 000,00	0,00	0,00	18 000,00
4582-2102 Travaux en mandat - AC - Beaumont en Argonne	0,00	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00
4582-2401 Travaux en mandat - réhabilitation anc - SSE	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
4582-2501 Travaux en mandat - réhabilitation anc - SSE	160 000,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
Balance					
Recette	251 212,75	180 000,00	64 500,00	0,00	495 712,75
Dépense	259 000,00	126 500,00	58 000,00	0,00	443 500,00
Résultat	-7 787,25	53 500,00	6 500,00	0,00	52 212,75
Balance générale					
	1 058 536,55	180 000,00	81 500,00	0,00	1 320 036,55
	1 043 702,90	126 500,00	81 460,00	0,00	1 251 662,90
	14 833,65	53 500,00	40,00	0,00	68 373,65

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 008-240800912-20250411-C202513-DE

BUDGET ANNEXE REGIE EAU POTABLE (63901) - PRIMITIF 2025

Fonctionnement			
Dépense	BP	reports votés	Budget total
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté	6 467,63	0,00	6 467,63
Ch. - 011 Charges à caractère général	558 300,00	0,00	558 300,00
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	60 800,00	0,00	60 800,00
Ch. - 014 Atténuations de produits	100 000,00	0,00	100 000,00
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	248 102,93	0,00	248 102,93
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	23 000,00	0,00	23 000,00
Ch. - 66 Charges financières	35 000,00	0,00	35 000,00
Ch. - 67 Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	6 000,00
Recette			
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	44 479,25	0,00	44 479,25
Ch. - 70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services	919 350,00	0,00	919 350,00
Ch. - 77 Produits exceptionnels	86 000,00	0,00	86 000,00
Balance			
Recette	1 049 829,25	0,00	1 049 829,25
Depense	1 037 670,56	0,00	1 037 670,56
Résultat	12 158,69	0,00	12 158,69
Investissement			
Dépense			
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	44 479,25	0,00	44 479,25
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	61 000,00	0,00	61 000,00
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles	90 000,00	20 000,00	110 000,00
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	405 000,00	35 000,00	440 000,00
Recette			
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	247 936,78	0,00	247 936,78
Ch. - 10 Dotation - fonds divers et réserves	113 000,00	0,00	113 000,00
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	248 102,93	0,00	248 102,93
Ch. - 13 Subventions d'investissement	200 000,00	41 000,00	241 000,00
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	200 000,00	0,00	200 000,00
Balance			
Recette	1 009 039,71	41 000,00	1 050 039,71
Depense	600 479,25	55 000,00	655 479,25
Résultat	408 560,46	-14 000,00	394 560,46
Balance générale			
Recette	2 058 868,96	41 000,00	2 099 868,96
Depense	1 638 149,81	55 000,00	1 693 149,81
Résultat	420 719,15	-14 000,00	406 719,15

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 008-240800912-20250411-C202513-DE